CONTOURNEMENT DE VIC-EN-BIGORRE

Concertation préalable - du 10 février au 10 mars 2025



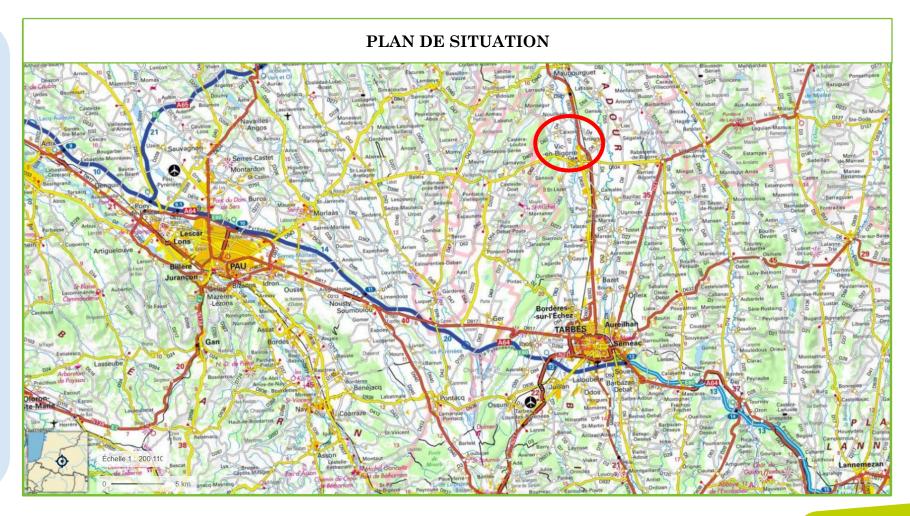
SOMMAIRE

- 1. Présentation et objectifs du projet
- 2. Historique du projet
- 3. Présentation des variantes étudiées et analyse comparative
- 4. Le projet de tracé proposé à la concertation





Contournement de Vic-en-Bigorre









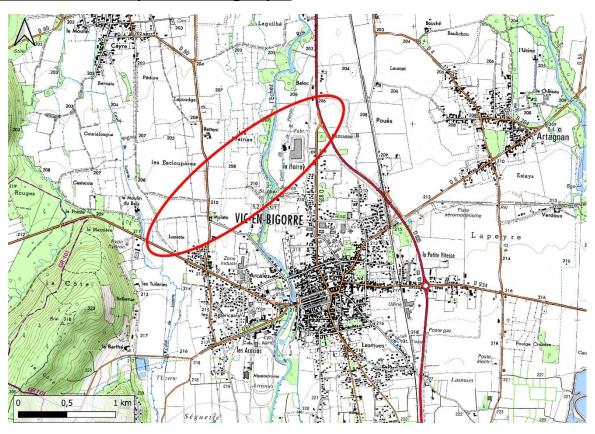


Contexte

- → Plus de **250 poids-lourds/jour** dans le centre de Vic-en-Bigorre :
 - o 138 PL/jour Avenue de Pau, en direction de Pau
 - o 113 PL/jour Avenue de Pau, en direction de Vic
 - o Trafic PL plus important à l'heure de pointe du matin
- → Impacts actuels
 - Nuisances pour les habitants tous les jours
 - Conditions de circulation difficile
 - Pollution
- → Situation future : Croissance des flux poids lourds



Contexte et objectifs du projet



Objectifs du projet

- → Suppression du trafic poids-lourds en centre ville
- → Amélioration du cadre de vie
- → Réduction des nuisances liées au trafic dans le centre-ville de Vic-en-Bigorre
 - o Bruit
 - Pollution
 - Sécurité

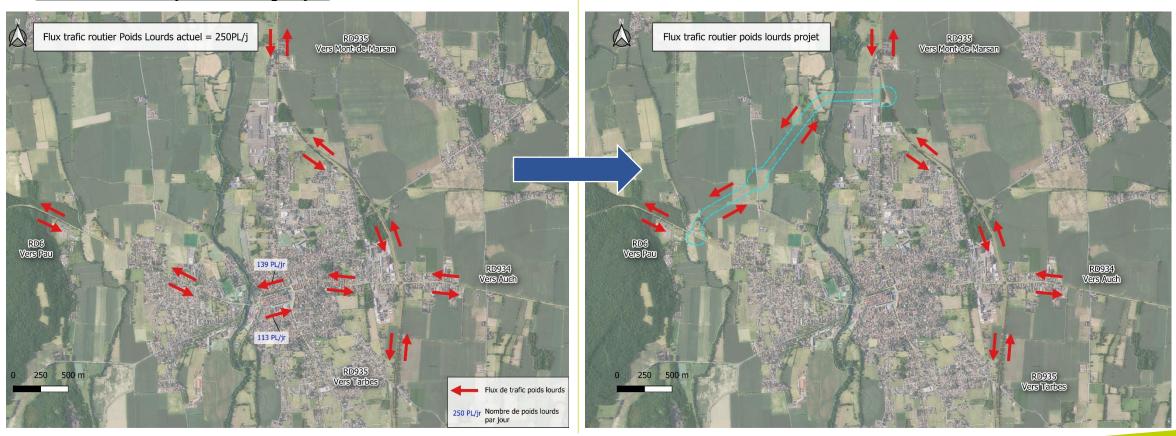








Contexte et objectifs du projet







Historique des études

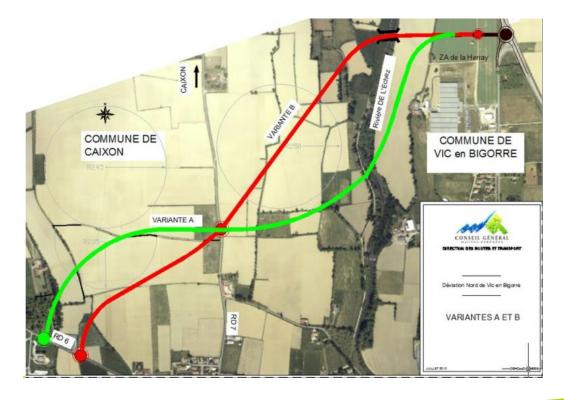
- → Projet dans la continuité du contournement Est inauguré en juin 1996
- → Projet étudié par le Département depuis les années 2000

Etudes antérieures : 2 tracés

Délibération commune de **Vic-en-Bigorre** le 27 septembre 2010 en faveur de la <u>variante B</u>

Délibération commune de **Nouilhan** le 15 octobre 2010 en faveur de la <u>variante B</u>



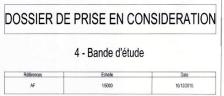


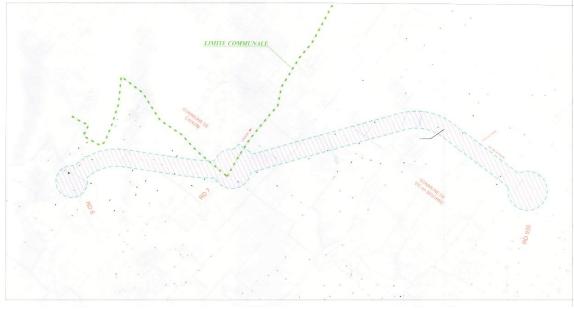


Historique des études

- → Contournement a fait l'objet d'une prise en considération de la part de la collectivité départementale en 2014
- → Bande d'étude intégrée au PLU de Vic-en-Bigorre en 2016
- → Bande d'étude intégrée aux PLUI Adour Madiran en 2021







Arrêté Dossier Prise en Considération (2014)

ARRETE PORTANT PRISE EN CONSIDERATION de la BANDE d'ETUDES du PROJET Contournement Nord de Vic-en-Bigorre Liaison RD 935 - RD 6

LE PRESIDENT du CONSEIL GENERAL des HAUTES PYRENEES,

- Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
- Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.111-10 et R111-47 portant disposition de protection des terrains destinés à des opérations de travaux publics.
- Vu la décision du CONSEIL GENERAL du 22 juin 2012 prenant en considération la mise à l'étude du Contournement Nord de Vic-en-Bigorre liaison RD 935 - RD 6, la délimitation des terrains affectés par la création de ce contournement ainsi que des zones d'échanges.
- Vu les pièces du dossier transmis par le DIRECTEUR-GENERAL-ADJOINT DIRECTEUR DES ROUTES ET TRANSPORTS,

ARRETE

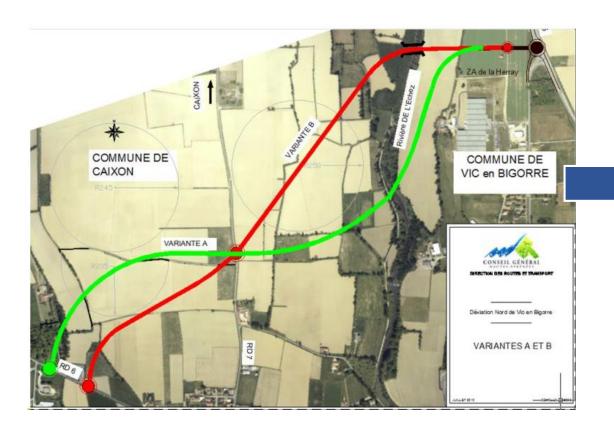
- Article 1er La bande d'études représentée en violet sur le plan annexé à l'échelle du 1/7500èmie constitue la zone susceptible d'être concernée par la réalisation du Contournement Nord de Vic-en-Bigorre liaison RD 935 - RD 6 sur les communes de VIC-EN-BIGORBE CAIXON
- Article 2 Le présent arrêté vaut prise en considération de la bande d'étude du projet.
- Article 3 II peut être sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des travaux, construction ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation du projet de Contournement Nord de Vic-en-Bigorre liaison RD 345 - RD 6
- Article 4 Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du DEPARTEMENT et fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le DEPARTEMENT informant de l'affichage en mairie de VIC-EN-BIGORRE et CAIXON,

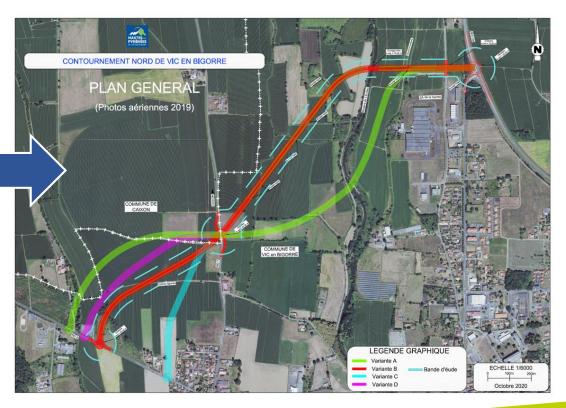
Préfecture des Hautes-Pyrénées 1 5 AVR. 2014 ARRIVÉE TARBES, le 1 5 AVR. 2014 Le Président du Conseil Général

Michel PÉLIEU

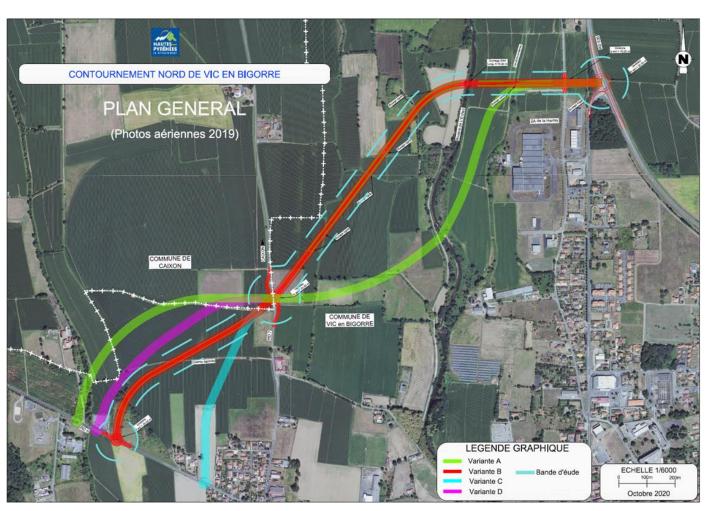


<u>2019</u>: les services de l'état demandent d'intégrer de nouvelles variantes au sud pour prise en considération de nouvelles contraintes (papillon cuivré des marais, limitation de l'expansion des constructions...)







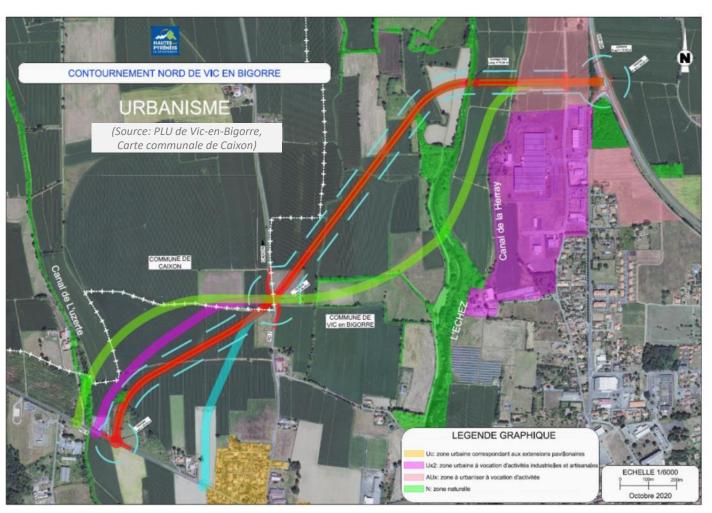


Variantes d'aménagement (2019)

<u>Partie Sud</u>: 4 Variantes identifiées : (A, B, C et D)

Partie Nord : 2 Variantes identifiées (A et B)





ENJEUX URBANISME

Partie Sud (RD6 - RD7):

- Zonage agricole dans les 4 variantes
- Variante C : Proximité zone urbaine (complexité, acquisitions)
- *Variante A* : Eléments de continuité écologique, zone naturelle (bois)
- Variante B: Impacte le hangar de la scierie
- Variante D : Zone de stockage scierie, peu de contraintes

VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 – RD935):

Zones naturelles PLUi + ZAC + traversée d'éléments de continuité écologique (PLUi)

VARIANTEA	VARIANTEB

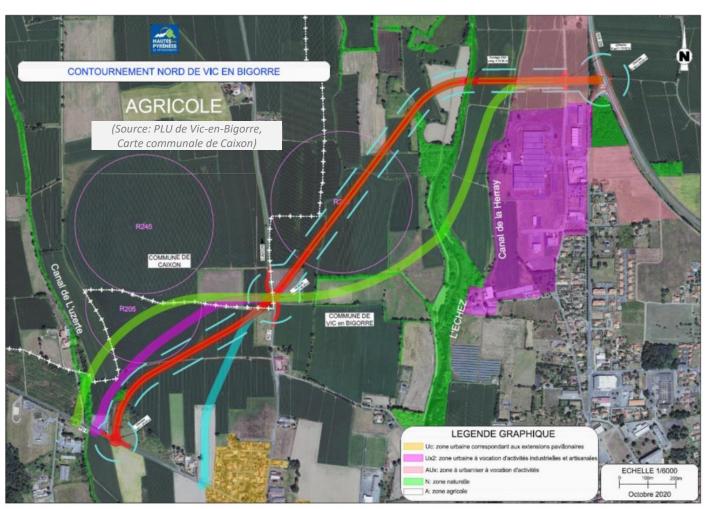
Variante A

Variante B

Variante C

Variante D





ENJEUX AGRICOLE

Partie Sud (RD6 - RD7):

- Variante A: intercepte 1 pivot (très proche) + morcellement du parcellaire agricole.
- Variante D: intercepte 1 pivot (éloigné) + morcellement du parcellaire agricole.
- Variante B et Variante C: morcellement du parcellaire agricole + passage en plein champ

VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 - RD935):

- *Variante B*: nombreuses parcelles agricoles (même propriétaire). Impact le pivot d'irrigation.
- Variante A: A l'Ouest de l'Echez: moins de surfaces agricoles. A l'Est de l'Echez: surfaces considérées agricoles appartenant à la CCAM.

VARIANTEA	VARIANTEB

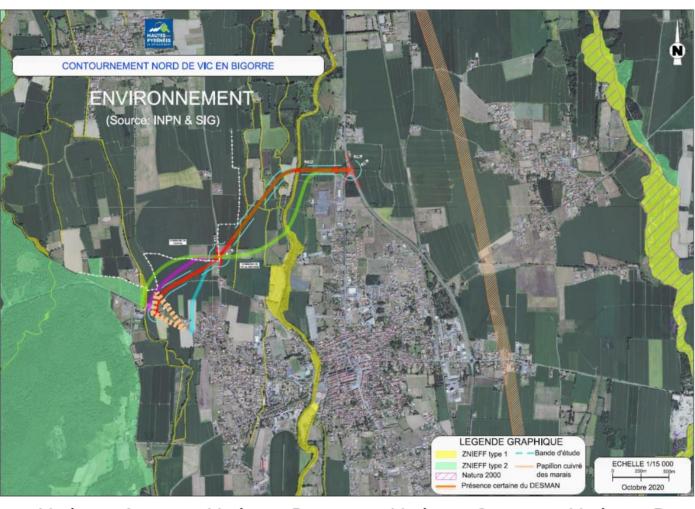
Variante A

Variante B

Variante C

Variante D



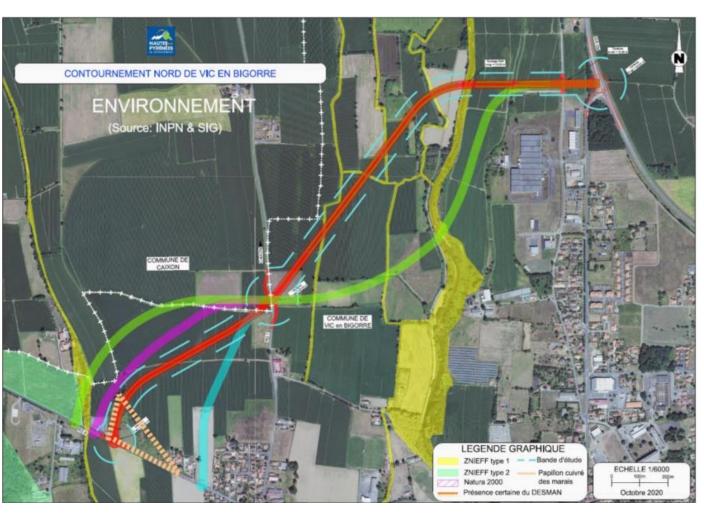


ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Sur l'ensemble du projet :

- Aucun site Natura 2000
- Hors zonage de présence du Desman





ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Partie Sud (RD6 – RD7):

Variante A: ZNIEFF de type 1 (Uzerte) + ZNIEFF de

type 2

Variante B: présence « historique » du Papillon Cuivré des Marais

Variante D et Variante C: enjeux faibles

VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 - RD935):

Variante A et Variante B : ZNIEFF de type 1 (Réseau hydrographique de l'Echez)

VARIANTEA	VARIANTEB

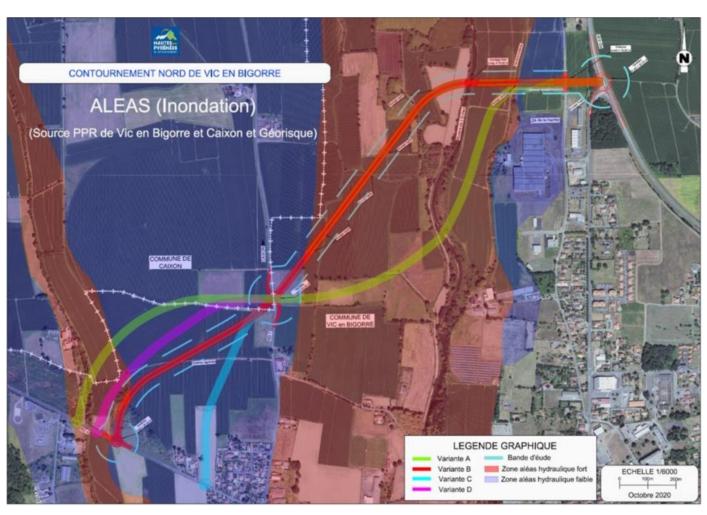


Variante B

Variante C

Variante D





ENJEUX ALEAS INONDATION

Partie Sud (RD6 – RD7):

Variante A et Variante D : zone aléas hydraulique fort.

Variante B: zone aléas hydraulique moyen.

Variante C: zone aléas hydraulique faible.

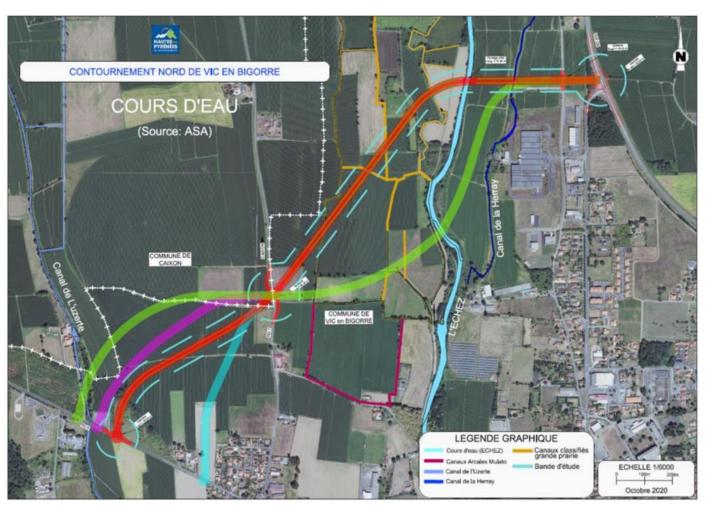
VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 - RD935):

Variante A et Variante B : majoritairement en zone aléas hydraulique fort

VARIANTEA	VARIANTEB





ENJEUX COURS D'EAU

Partie Sud (RD6 – RD7):

Variante A: intercepte le Canal de l'Uzerte

Variante B, Variante C et Variante D : enjeux faibles

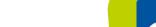
VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

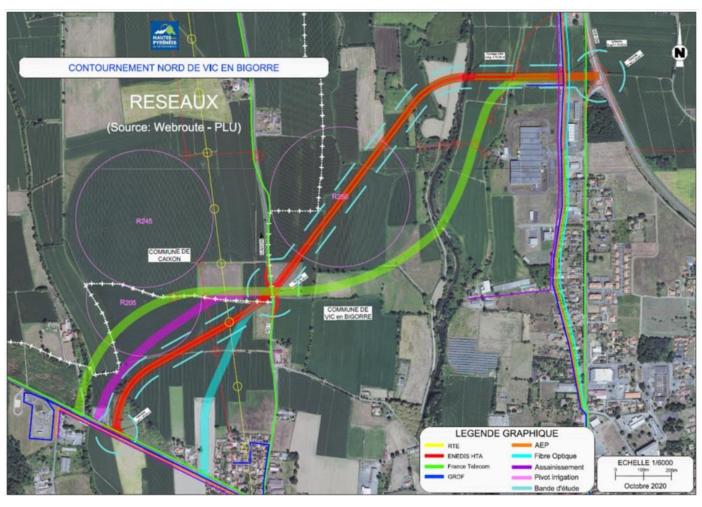
Partie Nord (RD7 - RD935):

Variante A et Variante B: différents canaux classifiés grande prairie, Canal de la Herray, cours d'eau de l'Echez

VARIANTEA	VARIANTEB

19





ENJEUX RESEAUX

Partie Sud (RD6 – RD7):

Variante B: intercepte un pylône RTE

Variante C: proximité et intercepte 2 pylônes Enedis HTA

Variante A : proximité 2 pylônes Enedis HTA

Variante D: proximité pylône Enedis HTA

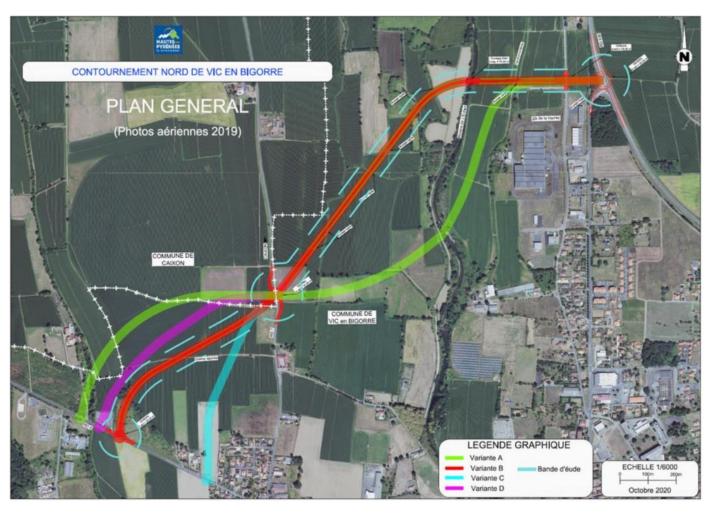
VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 – RD935):

Variante A : proximité de plusieurs pylônes Enedis HTA

VARIANTEA	VARIANTEB





ENJEUX TECHNIQUE / COÛT

Partie Sud (RD6 – RD7):

Variante A: Tracé plus long + Ouvrage nécessaire Canal de l'Uzerte

Variante C : Giratoire sous dimensionné sur la RD6 (habitations) ou acquisitions foncières de bâti

Création de merlon ou mur anti-bruit

Variante B et Variante D: enjeux techniques faibles

VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED

Partie Nord (RD7 - RD935):

Variante A: Tracé plus long + Ouvrage d'art contraignant (en biais, plus long)

Variante B: Tracé plus court + Ouvrage d'art moins contraignant (droit, plus court)

VARIANTEA	VARIANTEB







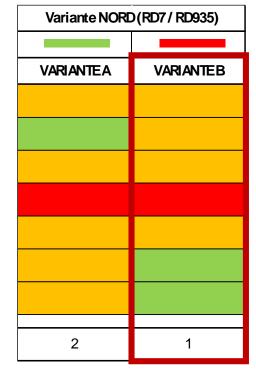
Variante D



Analyse multicritère



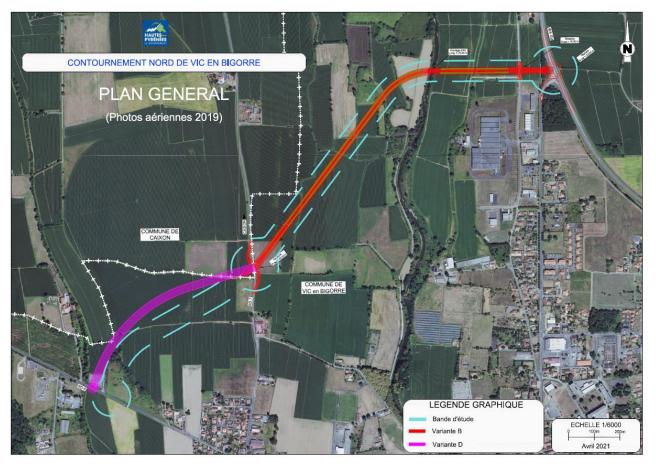
	Variante SUD (RD6 / RD7)				
Thématiques	VARIANTEA	VARIANTEB	VARIANTEC	VARIANTED	
Urbanisme					
Agricole					
Environnement					
Aléas inondation					
Cours d'eau					
Réseaux					
Technique / Coût					
Classement	4	2	3	1	





Synthèse:

Au vu de l'analyse multicritères de l'ensemble des tracés, il a été proposé de retenir la combinaison de la variante D au Sud et de la variante B au Nord qui est la moins impactante sur l'ensemble des critères étudiés.



Variante B

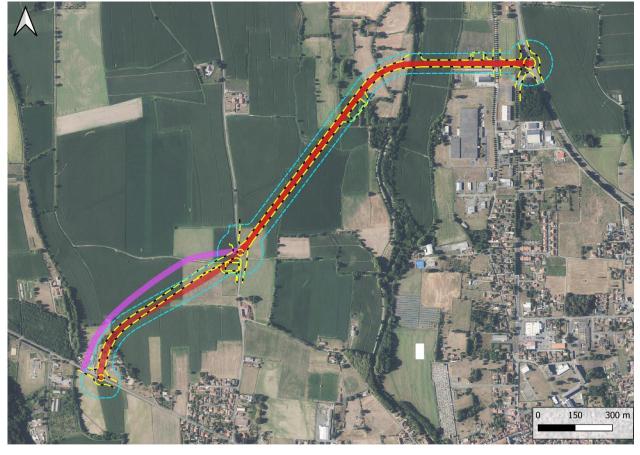
Variante D



Scénario proposé à la concertation 2025:

- Evolution des enjeux environnementaux au sud:
 l'inventaire faune flore a conclu à l'absence avérée du papillon cuivré des marais
- 2) Nouvelle construction d'un hangar forestier
- ⇒ Proposition d'un tracé alternatif entre B et D de moindre impact

	Variante SUD (RD6 / RD7)			
Thématiques	VARIANTEB	VARIANTED	SCENARIO PROPOSE	
Urbanisme				
Agricole				
Environnement				
Aléas inondation				
Cours d'eau				
Réseaux				
Technique / Coût				
Classement	3	2	1	



Variante B

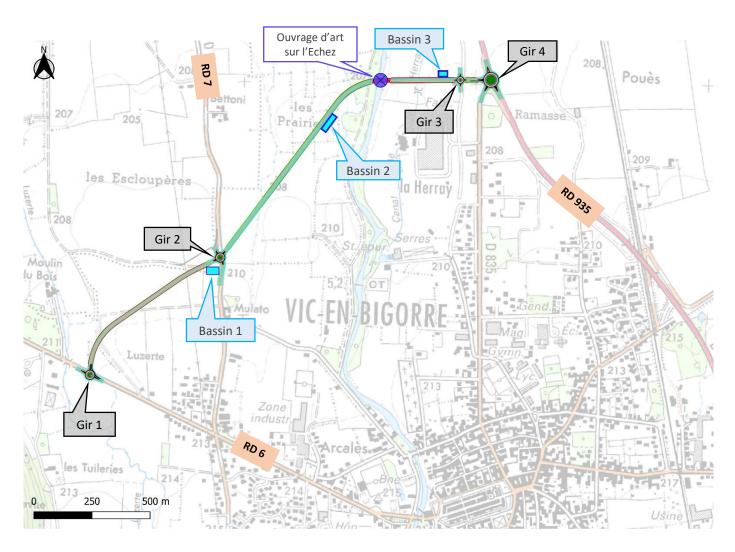
Variante D

Scénario proposé



4. LE PROJET DE TRACÉ PROPOSÉ À LA CONCERTATION

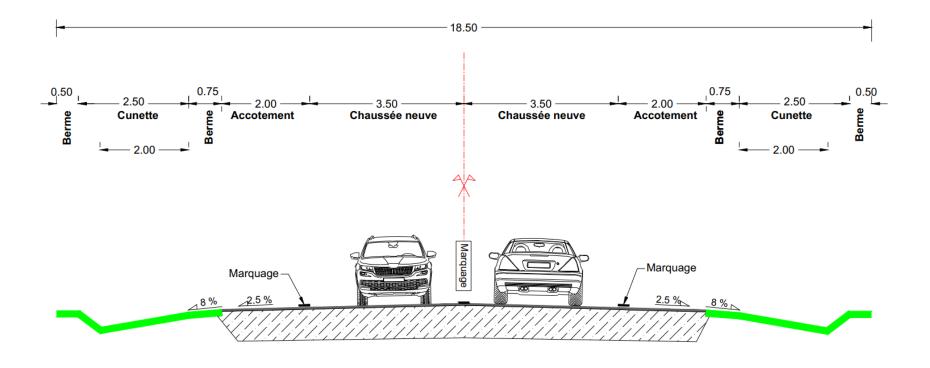
CARACTÉRISTIQUES DU PROJET PROPOSE À LA CONCERTATION



- Linéaire de 2 300 m de longueur
- Création de **4 giratoires** (RD6, RD7, Avenue Jacques Fourcade et RD935)
- Création d'un ouvrage d'art de franchissement de l'Echez de portée 70 ml
- Création d'ouvrages hydrauliques pour le maintien des canaux et de la transparence hydraulique
- Gestion des eaux pluviales par 3 bassins de rétention
- Montant de l'opération estimée à 12 millions d'euros TTC financée par le Département

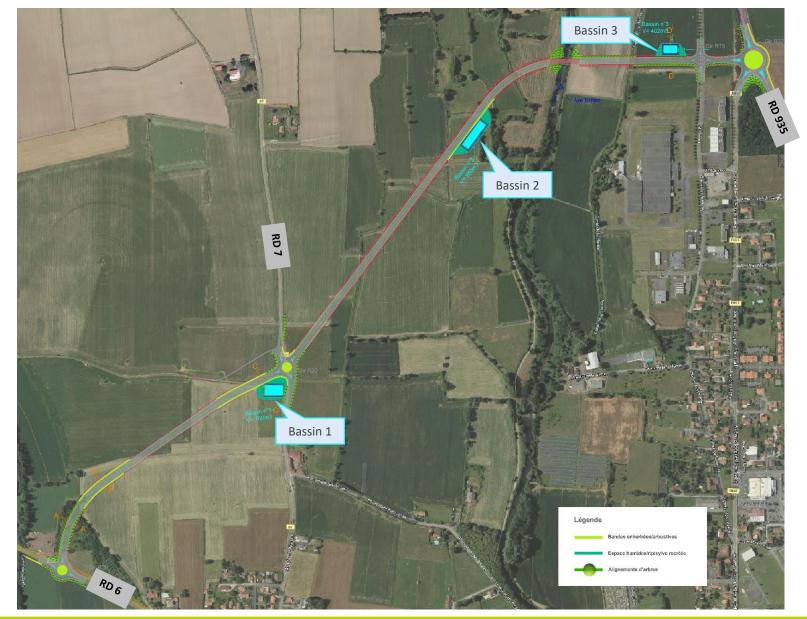


CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



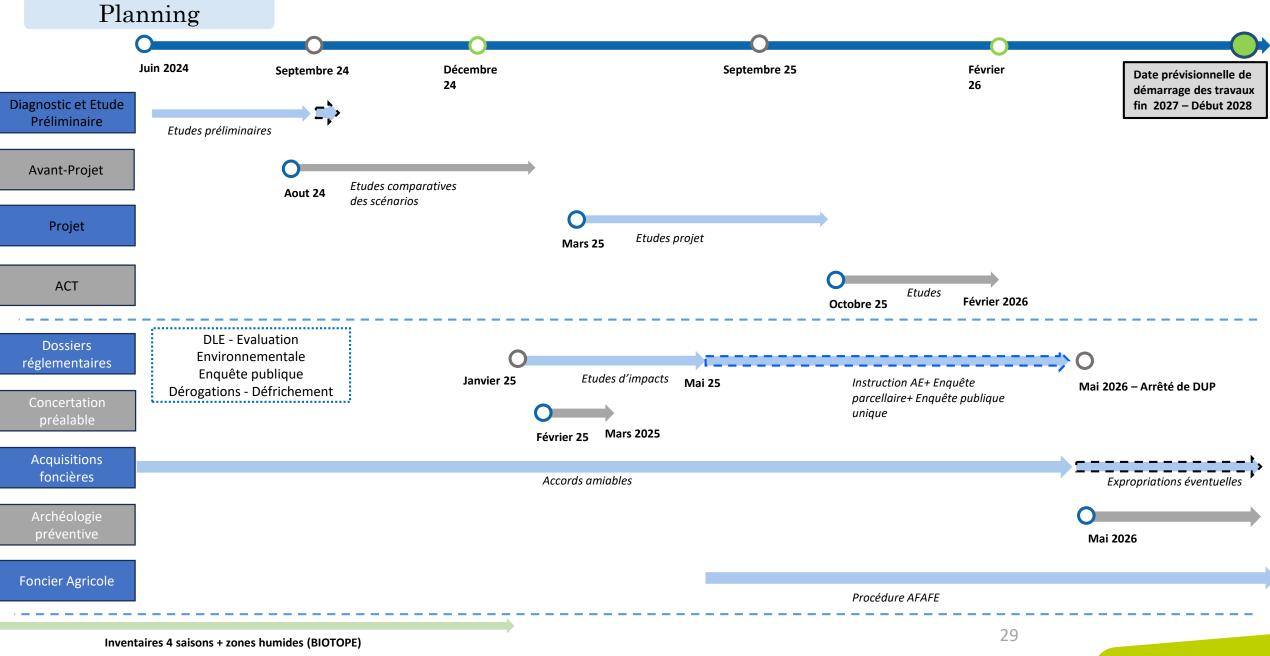
Profil en travers

DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



- Intégration dans le panorama
- Mise en valeur des points d'échanges
- Végétalisation des points clés
- Respect des ambiances rencontrées







LA CONCERTATION PRÉALABLE



Modalités d'informations

- Sur site internet : https://www.hautespyrenees.fr
- Panneau de concertation et dossiers à disposition en:
 - Mairie de Vic en Bigorre
 - Hôtel du Département (6 rue Gaston Manent)



Participation

- Via le registre de la concertation disponible en:
 - Mairie de Vic en Bigorre
 - Hôtel du Département (6 rue Gaston Manent)
- Par mail : contournementdevicenbigorre@ha-py.fr
- Par courrier :

Concertation contournement de Vic en Bigorre Département des Hautes-Pyrénées Direction des routes et des mobilités 6 rue Gaston Manent – 65000 TARBES



MERCI DE VOTRE ATTENTION

